Procès Verbal du Conseil Municipal

Séance du 10 avril 2024

L'An deux mille vingt quatre, le 10 avril à vingt et une heure heures,

le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Jean-Claude MOREL, Maire. Les convocations ont été transmises le 06 avril 2024 par voie électronique

Etaient présents:

Patrick ARNOUX, Armelle BESSE, Damien MONTAVI, Jean-Claude MOREL, Francette PAGES, Ginette PAULET, Christian PLANQUE, Roland PEPIN, Yannick THIERCY, Isabelle THIOULOUSE, Hervé VERNET

Sur 11 membres, 11 étaient présents, le quorum étant atteint le Conseil a pu valablement délibérer.

Mme Francette PAGES est désignée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 22 février est approuvé. 11 pour.

L'ordre du jour comprenait les points suivants :

Acceptation d'un don du FJEP pour la régie des transports

Le conseil municipal accepte le don du FJEP de 5000€ pour l'acquisition du bus de la régie des transports.

Résultat du vote:

POUR:	CONTRE:	ABSTENTION:
11	0	0

Locations annuelles au camping:

Le Conseil Municipal décide de renouveler la location annuelle de l'emplacement n°12 à Monsieur ROCHEDY Jean-Pierre et l'emplacement n°7 à Monsieur SERVEL Serge avec un montant annuel minimum de 525,00 TTC.

Résultat du vote:

POUR:	CONTRE:	ABSTENTION:
11	0	0

Vote du compte de gestion 2023 budget CCAS:

Le Conseil Municipal valide le compte de gestion 2023 du budget du CCAS.

Résultat du vote :

POUR:	CONTRE:	ABSTENTION:	NE PARTICIPE PAS AU VOTE :
5 (Jean+Claude MOREL Francette PAGES, Ginette PAULET, Christian PLANQUE, Yannick THIERCY)	0	0	6 (Patrick ARNOUX, Armelle BESSE, Damien MONTAVI, Roland PEPIN, Isabelle THIOULOUSE, Hervé VERNET)

Vote du compte de gestion 2023 budget du bar Les Fauvettes :

Le Conseil Municipal valide le compte de gestion 2023 du budget du bar Les Fauvettes.

Résultat du vote :

POUR:	CONTRE:	ABSTENTION:
11	0	0

Vote du compte de gestion 2023 budget Chaufferie :

Le Conseil Municipal valide le compte de gestion 2023 du budget Chaufferie.

Résultat du vote :

POUR:	CONTRE:	ABSTENTION:
11	0	0

Vote du compte de gestion 2023 budget transports :

Le Conseil Municipal valide le compte de gestion 2023 du budget transports.

Résultat du vote :

POUR:	CONTRE:	ABSTENTION:
11	0	0

Vote du compte de gestion 2023 budget commune :

Le Conseil Municipal valide le compte de gestion 2023 du budget commune.

Résultat du vote :

POUR:	CONTRE:	ABSTENTION:
11	0	0

Vote du compte administratif 2023 budget CCAS:

Le Conseil Municipal valide le compte de gestion 2023 du budget du CCAS.

Résultat du vote:

Tebuliur un rote i			
POUR:	CONTRE:	ABSTENTION:	NE PARTICIPE PAS AU VOTE :
4 (Francette PAGES, Ginette PAULET, Christian PLANQUE, Yannick THIERCY)	0	0	7 (Patrick ARNOUX, Armelle BESSE, Damien MONTAVI, Jean-Claude MOREL, Roland PEPIN, Isabelle THIOULOUSE, Hervé VERNET)

Vote du compte administratif 2023 budget du bar Les Fauvettes :

Le Conseil Municipal valide le compte de gestion 2023 du budget du bar Les Fauvettes.

Résultat du vote :

POUR:	CONTRE:	ABSTENTION:	NE PARTICIPE PAS AU VOTE :
10 (Patrick ARNOUX, Armelle BESSE, Damien MONTAVI, Francette PAGES, Ginette PAULET, Christian PLANQUE, Roland PEPIN, Yannick THIERCY, Isabelle THIOULOUSE, Hervé VERNET)	0	0	1 (Jean-Claude MOREL)

Vote du compte administratif 2023 budget Chaufferie :

Le Conseil Municipal valide le compte de gestion 2023 du budget Chaufferie.

Résultat du vote :

POUR:	CONTRE:	ABSTENTION:	NE PARTICIPE PAS AU VOTE :
10 (Patrick ARNOUX, Armelle BESSE, Damien MONTAVI, Francette PAGES, Ginette PAULET, Christian PLANQUE, Roland PEPIN, Yannick THIERCY, Isabelle THIOULOUSE, Hervé VERNET)	0	0	1 (Jean-Claude MOREL)

Vote du compte administratif 2023 budget transports :

Le Conseil Municipal valide le compte de gestion 2023 du budget transports.

Résultat du vote :

POUR:	CONTRE:	ABSTENTION:	NE PARTICIPE PAS AU VOTE :
10 (Patrick ARNOUX, Armelle BESSE, Damien MONTAVI, Francette PAGES, Ginette PAULET, Christian PLANQUE, Roland PEPIN, Yannick THIERCY, Isabelle THIOULOUSE, Hervé VERNET)	0	0	1 (Jean-Claude MOREL)

Vote du compte administratif 2023 budget commune :

Le Conseil Municipal valide le compte de gestion 2023 du budget commune.

Résultat du vote :

POUR:	CONTRE:	ABSTENTION:	NE PARTICIPE PAS AU VOTE :
10 (Patrick ARNOUX, Armelle BESSE, Damien MONTAVI, Francette PAGES, Ginette PAULET, Christian PLANQUE, Roland PEPIN, Yannick THIERCY, Isabelle THIOULOUSE, Hervé VERNET)	0	0	1 (Jean-Claude MOREL)

Vote des taux d'imposition 2024 :

Le Conseil Municipal décide de ne pas modifier les taux d'imposition de la taxe foncière sur le foncier bâti et le foncier non bâti et de mettre à zéro le taux concernant la taxe d'habitation.

Résultat du vote :

POUR:	CONTRE:	ABSTENTION:
10 (Patrick ARNOUX, Armelle BESSE, Damien MONTAVI, Jean-Claude MOREL, Francette PAGES, Ginette PAULET, Christian PLANQUE, Roland PEPIN, Yannick THIERCY, Isabelle THIOULOUSE)	1 (Hervé VERNET)	0

Subventions aux associations : :

Le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

FNACA : 460 €, ACCA : 230 €, Les mots de l'Ance : 230 €, ADMR Saugues : 290 €, Club Boules de Rives d'Ance : 230 €, Club Val d'Ance : 230 €, Les belles d'Antan du Gévaudan : 230 €, Centre Léon Bérard : 50 €, Fédération des Œuvres Laïques : 50 €, Croix Rouge : 50 €, Pupilles enseignement publique : 50 €

Résultat du vote :

POUR:	CONTRE:	ABSTENTION:
11	0	0

Affectation du résultat de fonctionnement du budget du CCAS :

Le Conseil Municipal valide l'affectation du résultat de budget précédent présentant un excédent de 787,28 €

Résultat du vote :

POUR:	CONTRE:	ABSTENTION:	NE PARTICIPE PAS AU VOTE :
5 (Jean+Claude MOREL Francette PAGES, Ginette PAULET, Christian PLANQUE, Yannick THIERCY)	0	0	6 (Patrick ARNOUX, Armelle BESSE, Damien MONTAVI, Roland PEPIN, Isabelle THIOULOUSE, Hervé VERNET)

Affectation du résultat de fonctionnement du budget Bar Les Fauvettes :

Le Conseil Municipal valide l'affectation du résultat de budget précédent présentant un excédent de 3 533,52 €

Résultat du vote :

POUR:	CONTRE:	ABSTENTION:
11	0	0

Affectation du résultat de fonctionnement du budget Chaufferie :

Le Conseil Municipal valide l'affectation du résultat de budget précédent présentant un excédent de 49,93 €

Résultat du vote :

POUR:	CONTRE:	ABSTENTION:
11	0	0

Affectation du résultat de fonctionnement du budget Transport :

Le Conseil Municipal valide l'affectation du résultat de budget précédent présentant un excédent de 10 200,07 €

Résultat du vote :

POUR:	CONTRE:	ABSTENTION:
11	0	0

Affectation du résultat de fonctionnement du budget principal de la commune :

Le Conseil Municipal valide l'affectation du résultat de budget précédent présentant un excédent de 121 894,16 \in

Résultat du vote:

POUR:	CONTRE:	ABSTENTION:
11	0	0

Vote du budget primitif 2024 du CCAS:

Le Conseil Municipal vote le budget primitif 2024 qui s'équilibre en recettes et en dépenses pour la section de fonctionnement à 3 787,28 €

Résultat du vote :

POUR:	CONTRE:	ABSTENTION:	NE PARTICIPE PAS AU VOTE :
5 (Jean+Claude MORL Francette PAGES, Ginette PAULET, Christian PLANQUE, Yannick THIERCY)	0	0	6 (Patrick ARNOUX, Armelle BESSE, Damien MONTAVI, Roland PEPIN, Isabelle THIOULOUSE, Hervé VERNET)

Vote du budget primitif 2024 du bar Les Fauvettes :

Le Conseil Municipal vote le budget primitif 2024 qui s'équilibre en recettes et en dépenses pour la section de fonctionnement à 3 533,52 €

Résultat du vote:

POUR:	CONTRE:	ABSTENTION:
11	0	0

Vote du budget primitif 2024 Chaufferie:

Le Conseil Municipal vote le budget primitif 2024 qui s'équilibre en recettes et en dépenses pour la section de fonctionnement à 10 549,93 €

Résultat du vote :

POUR:	CONTRE:	ABSTENTION:
11	0	0

Vote du budget primitif 2024 Transport :

Le Conseil Municipal vote le budget primitif 2024 qui s'équilibre en recettes et en dépenses pour la section de fonctionnement à 37 007,07 € et pour la section investissement à 55 929,13 €.

Résultat du vote:

POUR:	CONTRE:	ABSTENTION:
11	0	0

Vote du budget primitif 2024 pour le budget principal de la commune :

Le Conseil Municipal vote le budget primitif 2024 qui s'équilibre en recettes et en dépenses pour la section de fonctionnement à 458 030,00 € et pour la section investissement à 996 284,95 €.

Résultat du vote :

POUR:	CONTRE:	ABSTENTION:	
11	0	0	

Fongibilité des crédits :

Le Conseil Municipal vote la fongibilité des crédits, de chapitre en chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

Résultat du vote :

POUR:	CONTRE:	ABSTENTION:
11	0	0

Durée d'amortissement du nouveau bus :

Le Conseil Municipal décide d'amortir le nouveau bus sur une durée de 12 ans.

Résultat du vote :

POUR:	CONTRE:	ABSTENTION:
11	0	0

Renouvellement d'un emploi :

Le Conseil Municipal décide de renouveler le contrat de Pierre Gachon.

Résultat du vote:

POUR:	CONTRE:	ABSTENTION:
11	0	0

Choix d'une entreprise pour les travaux de réfection du terrain multi-sports :

Le Conseil Municipal décide de choisir l'entreprise Cubizolles TP pour les travaux de réfection du terrain multi-sports avec un coût des travaux à 76 707,50 € H.T et une intervention fin mai.

Résultat du vote :

POUR:	CONTRE:	ABSTENTION:
11	0	0

Convention entre le CCAS et le centre de la Margeride pour le portage des repas :

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer une convention entre le centre de la Margeride et le CCAS de la commune pour permettre le portage des repas aux abonnées de la commune.

Résultat du vote:

POUR:	CONTRE:	ABSTENTION:
11	0	0